



## 94-09-06: Statement of European Union, H.E. Mr. Manfred Kanther FR

\*\*\*\*\*

The electronic preparation of this document has been done by the  
Population Information Network(POPIN) of the United Nations Population  
Division in collaboration with the United Nations Development Programme

\*\*\*\*\*

AS WRITTEN

Discours du ministre federal allemand de l'interieur M. Manfred  
Kanther au Caire, au nom de l'Union Europeenne.

Monsieur le President, Mesdames, Messieurs,

J'ai i'honneur de m'exprimer au nom de l'Union Europeenne.

Monsieur le President, permettez-moi de vous feliciter pour votre  
election, ainsi que les membres du Bureau.

L'Union Europeenne se felicite que cette conference internationale  
des Nations-Unies sur la population et le developpement, determinante a  
maints egards, se deroule sur le continent africain, un continent  
confronte a d'importants problemes de population et de developpement, ou  
la pauvrete est tres repandue. Le Caire est la capitale d'un pays ou  
d'importants efforts ont ete accomplis dans ce domaine pour repondre aux  
besoins de sa population. Beaucoup ont ete couronnes de succes, comme

l'atteste l'attribution recente a son Excellence le President Hosni MOUBARAK, notre hote, du prix des Nations-Unies pour la population.

Le mandat de cette 3eme Conference des Nations-Unies sur la Population et le Developpement devrait contribuer a faire davantage prendre conscience de ces problemes cruciaux, a ameliorer la qualite de la vie et a satisfaire les besoins de l'Humanite dans les domaines de la population et du developpement.

Les raisons ne manquent pas de lier les questions de population de croissance economique soutenue et de developpement durable plus etroitement encore qu'a Bucarest en 1974 et a Mexico en 1984. La conference des Nations-Unies sur l'Environnement et le Developpement de 1992 a defini les grandes lignes de cette vision globale des interactions complexes entre population, developpement et environnement.

L'elimination de la pauvrete, la promotion des Droits de l'Homme et des valeurs democratiques, la promotion de l'egalite des sexes avec un accent particulier sur le renforcement du pouvoir des femmes, l'adoption de modes de production et de consommation durables et la protection de l'environnement sont les facteurs essentiels d'une croissance demographique equilibree. Tous ces themes seront egalement traites par les conferences des Nations-Unies prevues en 1995, qu'il s'agisse du Sommet mondial pour le developpement social de Copenhague ou de la 4eme Conference mondiale sur les femmes.

II nous appartient de trouver les moyens d'arriver a un equilibre entre croissance demographique et developpement et de faire des choix pour eliminer les disparites entre les consequences sur la demographie des decisions individuelles d'une part, les objectifs sociaux,

economiques et environnementaux d'autre part. Un tel resultat ne peut etre obtenu que si les politiques de population sont une partie integrante des strategies de developpement durable.

L'Union Europeenne s'engage a developper et a renforcer sa cooperation dans les domaines de la population et du developpement en portant une attention particuliere aux politiques de population, y compris par une approche globale novatrice de la sante en matiere de sexualite et de reproduction et de la planification familiale. Dans notre esprit, le lien entre ces deux aspects est tres etroit. Nous avons bon espoir de pouvoir oeuvrer ensemble afin que la cooperation dans ces domaines repose sur des bases encore plus solides. La cooperation entre les pays en developpement et developpes sera facilitee s'il existe de part et d'autre une volonte d'accomplir les efforts necessaires. Les resultats de la phase preparatoire nous y encouragent: si le ferme engagement politique qui a caracterise les conferences regionales continue de prevaloir, cette conference renforcera le partenariat et ce but pourra etre atteint.

Aussi, l'Union Europeenne se rejouit-elle du large consensus qui se degage sur la necessite pour la communaute internationale comme pour les pays en developpement et en transition de mobiliser d'importantes ressources financieres additionnelles en vue d'un developpement durable.

L'Union Europeenne affirme sans ambiguite qu'elle est prete a accroitre substantiellement ses engagements financiers pour la cooperation dans le domaine de la population. La politique de cooperation de l'Union Europeenne avec les pays en developpement et en transition sera encore renforcee par l'adhesion de l'Autriche, de la Finlande, de la Norvege et de la Suede. L'Union Europeenne souhaite en outre marquer que les pays en developpement eux-memes doivent prendre

les engagements qui s'imposent pour dégager des moyens accrus en faveur de politiques et programmes de population et que cette conférence devrait se concentrer sur la façon d'améliorer la qualité et la coordination des efforts nationaux et internationaux dans ce domaine.

Nous espérons que le document final de cette conférence fera l'objet d'un large consensus et qu'il aboutisse à des recommandations opérationnelles pour la coopération dans le domaine des politiques de développement et de population. L'Union Européenne saisit cette occasion pour exprimer à Mme le Docteur Nafis Sadik son appréciation pour sa contribution au projet de document final. Les Nations-Unies ont déclaré 1994 Année Internationale de la Famille. Les familles, quelles que soient leur structure, influent de façon décisive sur l'évolution de la population. Dans toutes les cultures, les familles - sous leurs diverses formes - sont une contribution incomparable à la société en élevant les enfants et en prenant en charge leurs membres dans le besoin. Il appartient à l'État et à la société de mettre en place le dispositif qui s'impose afin que les familles soient en mesure de remplir ce rôle. Pour nous, la famille est l'unité de base de la société.

Cette conférence s'appuie sur les programmes d'action et les recommandations des conférences de Bucarest et Mexico, mais elle accorde une plus grande priorité au statut et au rôle des femmes. Si les femmes occupent, en effet, une position clé pour le changement social et le développement économique, il reste à améliorer leurs possibilités de disposer de revenus, leur cadre de vie, leur éducation, leur santé, y compris la santé en matière de reproduction, et à éliminer les barrières, légales ou non, qui les empêchent de participer pleinement au développement. Ainsi que le document le mentionne, cela est tout aussi important pour les droits propres des femmes que pour asseoir un

programme de population et de developpement. Nous nous rejouissons egalement que ce projet de programme d'action mette en lumiere le role des hommes et la necessite d'un accroissement de leurs responsabilites parentales comme pour tout ce qui touche a la sante en matiere de sexualite et de reproduction ou a la planification familiale. Une etape indispensable vers une societe meilleure est de garantir l'egalite des droits des hommes et des femmes.

II est egalement reconfortant que cette conference s'appuie sur la declaration de Vienne et sur le programme d'action de la conference mondiale sur les droits de l'Homme tenue l'annee derniere qui a mis l'accent sur l'importance de l'elimination de toute forme de discrimination a l'encontre des femmes.

Le nombre d'enfants desires et le comportement des couples en matiere de reproduction evoluent avec le developpement socio-economique et les innovations techniques. Le declin du taux de mortalite infantile, l'augmentation des niveaux d'education des hommes et des femmes et la participation accrue de ces dernieres a l'activite economique ont modifie de facon significative le nombre d'enfants desires. La demande de services de sante en matiere sexuelle et de reproduction, y compris la planification familiale, s'est accrue et continuera a le faire. En cherchant a repondre a cette demande, il nous faut avoir a l'esprit les principes d'action qui doivent nous guider plus que jamais pour elaborer et mettre en oeuvre des politiques et programmes de population. Laissez-moi enumerer ces principes:

1/ Tout programme de population doit etre integre dans les politiques de developpement et les strategies de reduction de la pauvrete; il faut aussi prendre en compte l'interdependance entre l'economique, le social et le culturel dans le cadre global d'tm

developpement durable.

2/ Toute politique ou programme de population doit respecter integralement les droits de l'homme. Sa mise en oeuvre ne doit jamais resulter d'une coercition ou discrimination.

3/ La cooperation internationale et la mise en oeuvre de projets en matiere de population doivent se fonder sur un accord mutuel et un partenariat entre les pays developpes et en developpement. Dans leur formulation et leur mise en oeuvre, les strategies de population doivent imperativement evaluer les consequences sur l'environnement. La conference de Rio a confirme que ces considerations ne peuvent plus etre ignorees, sauf a prendre le risque de menacer irremediablement la vie et les espoirs de developpement des generations futures.

L'Union Europeenne insiste sur l'importance de parvenir a des schemas de production et de consommation durables tout particulierement dans les pays developpes.

4/ Les politiques et les programmes de population doivent accorder une bien plus grande priorite a l'education. Elles doivent mettre l'accent sur le renforcement du systeme educatif primaire et secondaire. Les filles tout particulierement doivent y avoir acces et pouvoir accomplir normalement leur scolarite. En outre, il importe de veiller au developpement de politiques de l'information, de l'education et de la communication.

5/ La cooperation internationale doit aussi s'attaquer aux defis majeurs que constituent pour la population mondiale les maladies sexuellement transmissibles, y compris le Sida, qui mettent en peril les efforts accomplis en faveur du developpement.

Monsieur le President, l'Union Europeenne approuve l'economie generale du document final et particulierement les axes suivants:

1/ la mise en oeuvre de politiques de population, fondamentalement de la competence nationale, doit beneficier du soutien de la communaute internationale. L'efficacite de l'aide internationale ne peut se concevoir sans la mise en oeuvre de politiques nationales de population.

2/ Les politiques de population ne sauraient etre ni coercitives, ni discriminatoires et doivent respecter pleinement les Droits de l'Homme.

3/ Les couples et les individus ont le droit de decider librement du nombre de leurs enfants et de l'esacement des naissances, ce qui implique qu'ils soient informes et responsabilises. L'acces aux services de planification familiale, qui font partie integrante de tout systeme de sante en matiere de reproduction, doit etre garanti.

4/ Les politiques de population concernant la sante en matiere de sexualite et de reproduction doivent etre comprises dans des strategies generales de sante primaire, elles-memes composantes de programmes de developpement plus globaux.

5/ L'avortement ne saurait etre erige comme methode de planification familiale. Le nombre actuellement tres eleve d'avortements

non-medicalises ne saurait rester sans reponse.

6/ La priorite doit aller a l'amelioration des soins de sante primaire et des systemes educatifs de base . Une attention particuliere doit etre portee a la sante et l'education des femmes et des jeunes, ainsi qu'a la reduction de la mortalite maternelle et infantile. La promotion de l'egalite entre les sexes et l'amelioration du statut des femmes dans la societe sont egalement prioritaires.

Dans le cadre des principes enonces ci-dessus, nous devons reconnaitre qu'il n'y a pas de strategie unique pour tous les pays du monde. Bien au contraire, les facteurs culturels, ethiques, religieux, economiques et sociaux doivent etre pris en compte et, comme nous en avons tous pris conscience depuis Rio, les facteurs environnementaux.

Monsieur le President, les migrations internationales sont clairement une question importante et nous sommes heureux qu'un accord soit deja intervenu dans une large mesure sur le chapitre X du document qui aborde cette question sensible de facon appropriee. De nombreux pays, y compris des Etats de l'Union Europeenne, sont particulierement touches par les consequences des migrations.

3/ Nous pensons que la phase decisive du programme d'action que nous allons finaliser ici au Caire commencera des la fin de cette conference C'est a ce moment la que sera testee la valeur de nos engagements. Que ces promesses soient tenues est vital pour des millions de personnes.

L'Union Europeenne estime que les Nations-Unies disposent a ce jour de tous les mecanismes et institutions pour relever le defi lance

au Caire. Un suivi adéquat exige cependant d'améliorer la coordination des différentes structures d'une façon déterminée et constructive.

Au-delà de la coopération avec les gouvernements, une implication des populations concernées s'impose. Pour ce faire, une concertation étroite avec les Organisations Non-Gouvernementales et le secteur privé est indispensable. Nous nous félicitons que les ONG aient participé à la phase préparatoire, avec l'enthousiasme et l'expertise qu'on leur connaît, et qu'elles soient aussi nombreuses à assister aux travaux de la Conférence elle-même. L'Union Européenne est ouverte à un partenariat et à une coopération qu'elle espère fructueuse avec ces organisations lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre le programme d'action de cette conférence.

4/ Permettez-moi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'adresser de vifs remerciements à tous ceux qui ont œuvré pour que nous puissions nous rencontrer ici au Caire.

Je souhaite que nos travaux soient couronnés de succès.

---

For further information, please contact: [popin@undp.org](mailto:popin@undp.org)  
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>  
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>